



L'Office municipal d'habitation de Lévis offre des logements de qualité à prix modique. Le parc immobilier dont il est responsable comprend près de 70 bâtiments et 1 300 logements, répartis sur l'ensemble du territoire de la ville de Lévis.

INTERVENANT(E) EN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE (POSTE TEMPORAIRE - REMPLACEMENT)

Vous cherchez un emploi stimulant ? Travailler pour l'OMH, c'est grandir dans un climat de travail qui place l'humain au cœur des décisions. C'est aussi mettre son expertise à profit pour améliorer les conditions de vie notamment de nos locataires. Venez exploiter votre plein potentiel avec nous !

Sous la responsabilité du directeur du service communautaire, le principal défi de l'intervenant(e) en soutien communautaire est d'améliorer la qualité de vie des locataires par la vie communautaire, par la médiation et les références vers les ressources du milieu.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES :

- Référer et accompagner les locataires vers des services publics et communautaires;
- Collaborer et intervenir activement auprès de ressources externes telles que le CISSS, la DPJ, la sécurité publique et les organismes communautaires;
- Favoriser une cohabitation respectueuse (règlement de plaintes, respect des règlements);
- Rédiger les notes de suivi des demandes d'intervention;
- Supporter l'organisation d'activités communautaires des locataires;
- Accompagner les administrateurs-bénévoles de l'Association des locataires dans leur mission (ADL).

QUALITÉS ET APTITUDES NÉCESSAIRES :

- Bonne organisation et adaptation;
- Capacité d'apprendre certains logiciels spécifiques;
- Qualités humaines et sociales;
- Capacité de travailler en équipe et avoir l'esprit de collaboration;
- Autonomie, initiative, dynamisme.

EXIGENCES ET OBLIGATIONS

- Technique en travail social, d'éducation spécialisée, d'intervention en délinquance (ou autres formations reliées);
- Deux ans d'expérience de travail pertinents;
- Avoir accès à une voiture et avoir un permis de conduire valide;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire et médical en lien avec l'emploi;

Rémunération : Le traitement sera établi selon la convention collective en vigueur (échelle actuelle entre 27.91 \$ et 29.33\$/heure). De plus, un montant de 12.46% du salaire brut sera attribué pour la compensation notamment les vacances, les congés...

Horaire : 35 heures semaine.

Inscription : Faire parvenir un Curriculum Vitae à l'attention du Service des ressources humaines, Office municipal d'habitation de Lévis, 5615, rue J.-B. Michaud, Lévis, Québec, G6V 0A8 ou par courriel rh@omhlevis.qc.ca au plus tard le 29 avril 2024.